

La FIA (fiche individuelle agent)

Fédération UNSA-Ferroviaire 56, rue du Faubourg Montmartre - 75009 PARIS www.unsa-ferroviaire.org

2024









LA FICHE INDIVIDUELLE AGENT (FIA)

DESCRIPTION DES RUBRIQUES

0 SITUATION ADMINISTRATIVE DE L'AGENT

Cartouche reprenant les principales données administratives de l'agent

1 CONGÉS

- Solde M-1 : nombre de jours de congés restant à la fin du mois précédent le mois traité
- Pris de M : nombre de jours de congés pris durant le mois traité
- Solde M : nombre de jours de congés restant à la fin du mois traité

2 CONGÉS DONT PRIS EN PÉRIODE DE MOINDRE BESOIN

Les jours de congés pris en période de moindre besoin donnent droit, pour chaque journée prise, à une indemnité à partir de la huitième journée non consécutive. Ces périodes sont définies chaque année et affichées dans tous les services. Ce compteur fonctionne comme le compteur congés.

3 REPOS

Le nombre qui figure entre parenthèses au regard de chaque catégorie de repos est le nombre de repos à prendre entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année traitée :

- Cumul M-1 : nombre de jours de repos pris entre le 1er janvier et la fin du mois précédent le mois traité
- Pris de M : nombre de jours de repos pris durant le mois traité
- Cumul M : nombre total de repos pris entre le 1er janvier et la fin du mois traité.

4 TEMPS ACQUIS

Compteur TQ: nb d'heures sup. programmées pour les mois du semestre en cours (évolutions, NU, ...).

Si le mois traité est le mois de juin ou de décembre, le "solde M" du compteur « Temps à compenser du semestre en cours TQ » indique la valeur ajoutée au crédit du compteur « Temps à compenser semestres précédents TY » (pour les agents ayant demandé la compensation des heures supplémentaires programmées).

Cette valeur est précédée de "(0)" pour rappeler que le compteur TQ est remis à zéro à la fin de chaque semestre.

Compteur RN: nb d'heures compensatrices de nuit.

Compteur RQ: nombre de jours de repos supplémentaires acquis en fonction du nombre de jours travaillés Le décompte est effectué en journées entières de repos, le total étant arrondi à l'entier supérieur en fin d'année. Compteur TY: nombre d'heures supplémentaires programmées des semestres précédents.

Le TY ne peut pas dépasser 32 heures. Il s'alimente automatiquement après les validés de fin de mois de juin et décembre. Les heures compensées du compteur TQ viennent s'ajouter au crédit du compteur TY quand l'agent a choisi la compensation des heures supplémentaires programmées ou lorsqu'il a atteint le taquet des 32 heures.

Compteur TC: nb d'heures supplémentaires de nature accidentelle ou exceptionnelle des mois précédents. Le compteur TC s'alimente automatiquement après chaque fin de mois. Le TC ne peut dépasser 32h.

Compteur TJ: temps à compenser dans le cadre des dépassements prévus à l'art 51.2bis. En temps ou en argent, compensation majorée de 25%.



Compteur CT: total du nombre de jours entiers à récupérer.

CT = RN+RQ+RS+TC+TY.

Le solde du compte temps en fin d'année civile peut être reporté sur l'année suivante sans dépasser 7 jours / an.

5 AUTRES COMPTEURS

Compteur RU: nombre de repos supplémentaires programmés

Compteur RE : repos compensateurs (4 maxi / an) en contrepartie du renoncement à l'indemnité forfaitaire

Forfait en jours Régime 205 jours

Compteur AH: nombre d'heures non utilisées pour participer aux heures d'information syndicales (RH 00148 art 7.3; uniquement pour les agents qui ne peuvent participer aux HIS).

6 NOMBRE D'ABSENCES INFLUANT SUR LES CONGÉS, RU OU RP (MALADIE, GRÈVE...)

Cumul M-1 Nombre total d'absences depuis le 1er janvier de l'année en cours et le dernier jour du mois précédent.

Absence de M Nombre d'absences durant le mois traité.

Cumul Nombre total d'absences entre le 1er janvier de l'année en cours et le dernier jour du mois traité

7 POUR LES AGENTS À TEMPS PARTIEL « FORMULE INNOVANTE »

Ce cartouche comptabilise le nombre d'heures dues par le salarié à l'entreprise.

Solde M-1 Nombre d'heures dues par le salarié au titre du temps partiel à la fin du mois précédant le mois traité

Déduit de M Nombre d'heures dues par le salarié au titre du temps partiel réalisées au cours du mois traité.

Solde M Nombre d'heures dues par le salarié au titre du temps partiel à la fin du mois traité

8 RQ / HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Au choix de l'agent, soit récupération des heures sup., soit paiement

Nombre de jours travaillés pour acquérir le prochain RQ

Paiement heures art 51.2 : provient du compteur TJ

Paiement heures sup. programmées : provient du compteur TQ

Paiement heures sup. accidentelles/astreinte : provient du compteur TK (qui n'est pas visible sur la FIA)

Férié à récupérer : quels jours fériés du mois traité sont à récupérer

9 UTILISATION: RELEVÉ D'UTILISATION JOUR PAR JOUR DU MOIS TRAITÉ

Chaque jour comporte le numéro et la durée de la journée de roulement

10 EVS: TOUS LES EVS DUS AU TITRE DU MOIS TRAITÉ



Fiche Inc	dividue	elle								Pér	iode (01/10/202:	3 au 3	31/10/2023	01/12	/2023	08:54
lmmat : Régime : Régime appli Travailleur de		205			Statut :	Po	asse : esition : helon :	8 Etablisse 30 Etb d'util 09 UO : Alerte su forfait joi	isation :	0					Affectation Affectation Coefficien		:
Congés								Repos									
Période >>>	20	22	2023	202	dont pris en période de moindre besoin	2022	2023	Type >>>	repos hebdo RH	journées chômée non fériés VC	repos périodiques (105)	RP RD	Samed Dimand RPS	he ou Lu WEI	s à Sa Di accolés RP ou Lu	à un Sa journ WE age	rnées chômées si ent à temps partie ()
solde M-1	C	0,0	6,0	-	cumul M-1		-	Cumul M-1			-	78					
pris de M (dont déduit)	0,0 (0,	,0)	1 (0,0)	(pris de M	2	-	pris de M (dont déduit)			9	(0)	3	()	()	- ()	
solde M	C	0,0	6,0		cumul M	2,0		Cumul M				87	_				
Temps a	cquis												'				
Type >>>	tem		npenser seme cours TQ	estre en cum	ul écart mensuel TI cours HP	en repos com	pensateur de iit RN	repos compensateu	r d'astreinte rep	os supplémentaire temps RO	compte temps	à compenser semes précédents TY	stres tem	os à compenser mois précédents TC	temps 25%		compte temps C
solde M-1			0001010		COGIOTII	-	5h52				4,0	DI COCOCINO I I			-		
acquis de M							0h00				2,0				-	-	
pris de M (dont de	eduit)						0h00		4	0,0	(0,0)				-	-	
Solde M							5h52				6,0				-	-	
Autres C	ompte	urs															
Compteurs >	>> repos s	uppi. RU	J () Repo men:	s renonc ind h	neures syndicales AH	nombre d'abser influant sur >>>		de l'année en re cours C	epos suppl. RU	repos périodique	s RP Temp formule	os partiel crédit e innovante	d'heures	nombre de journées le prochain RQ (RRC paiement heures art.	Q)	cquérir	7
solde M-1			-														NON
acquis M pris de M (dont			5	()		cumul M-1 absences d	o M	6	7,1		solde l	7		paiement heures sup paiement heures sup		streinte	_ 8
déduit) solde M				()		cumul M	C IVI	7,1	7,		- solde l			fériés à récupérer			
Utilisatio	\ n					odinidi ivi		7,1	* ,		colde i	···					
Di 01 Oct 23	JII Lu 02 Oct 2		03 Oct 23	Me 04 Oct 23	Je 05 Oct 23	Ve 06 Oct 23	Sa 07 Oct 2	3 Di 08 Oct 23	Lu 09 Oct 23	Ma 10 Oct 23	Me 11 Oct 23	Je 12 Oct 23	Ve 13 Oct :	23 Sa 14 Oct 23	Di 15 Oct 23	Lu 16 Oct	22
DI 01 000 25	NTS	.s na	NTS	NTS	NTS	NTS	34 07 OCC 2	5 DI VO CCC 25	NTS	NTS	NTS	NTS	NTS	34 14 000 23	DI 10 000 25	NTS	
RP	NIS		NIS	NIS	NIS	NTS	RP	RP	NIS	NIS	NIS	NIS	NIS	RP	RP	NTS	
KP	FJ		FJ	FJ	FJ	FJ	KP	KP	FJ	FJ	FJ	FJ	FJ	RP	RP	FJ	
	FJ		FJ	F3	FJ	FJ				FJ	F3	FJ	FJ				
Ma 17 Oct 23	Me 18 Oct 2	12 .To	19 Oct 23	Ve 20 Oct 23	Sa 21 Oct 23	Di 22 Oct 23	Lu 23 Oct 2	3 Ma 24 Oct 23	9 ct 23	Je 26 Oct 23	Ve 27 Oct 23	Sa 28 Oct 23	Di 29 Oct :	23 Lu 30 Oct 23	Ma 31 Oct 23		
NTS	NTS		NTS	NTS	24 22 000 23	22 000 23	NTS	NTS	NTS	NTS	NTS	24 20 000 23	2, 000	NTS	NTS		
NIS	NIS		NIS	NIS	RP	RP	NIS	NIS	MIS	NIS	NIS	RP	RP	NIS	NIS		
FJ	FJ		FJ	FJ			FJ	FJ	FJ	FJ	FJ			FJ	FJ		
Elémént Rubrique	s de pa	aie		qté/montant				qté/monta	ant Dub	riauo		gté/moi	ntant	Pubrique			qté/montant
•	PRIME DE TR	24) (41)			Rubrique					rique		qte/moi	itani	Rubrique			qte/montant
IB0	FRIME DE IN	AVAIL		2	2,00 IFJ	Ind forfait joi		1	03,22€								
										_							
									10								
Les	compteurs sor	nt affiché	s soit en heu	res et minutes (e	ex : 02h30), soit en	nombre de jour a	vec un chiffre d	derrière la virgule si	dixième (ex : 2,5) – Eléments de pa	ie : les valeurs in	ndiquées (quantité/m	ontant)en red	ard des rubriques so	nt issues du dern	ier traitement	mensuel.